

**CONFORME A LA
CIRCULAIRE DGHUC
2007-53**

FICHE TECHNIQUE

Les dalles podotactiles avec pastilles ROMUS, sont des dalles d'éveil à la vigilance pour attirer l'attention sur la présence d'un escalier, d'une traversée de route ou d'un danger.

Le système de protubérances en quinconce permet de marquer l'arrêt devant un obstacle. Ces dalles ont été spécialement développées pour sécuriser la progression des personnes mal-voyantes et non-voyantes.

CARACTERISTIQUES

Dalles podotactiles avec pastilines pour créer le contraste visuel et tactile avec le sol.

Adaptées aux personnes non ou mal voyantes.

Résistances à l'usure et au feu.

Traitement de surface de protection, plus fongistatique et bactériostatique.

Epaisseur totale 3,5mm. Couche d'usure 1,2mm. Peuvent se souder à froid et à chaud. Bords arrondis.



Jaune Réf 4302



Gris clair Réf 4301

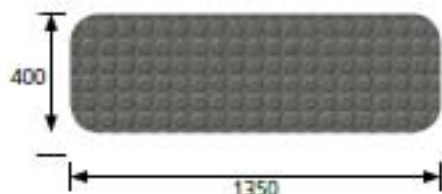


Gris foncé Réf 4300

LEGISLATION

"En haut de l'escalier, un revêtement de sol permet l'éveil de vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. La première et la dernière marche doivent être pourvues d'une contremarche de 0,10 m, visuellement contrastées par rapport à la marche. Les nez de marche doivent répondre aux exigences suivantes : être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier, être antidérapants, ne pas présenter de débords excessifs par rapport à la contremarche" Arrêté du 1er août 2006 (article 6.1).

Pose en intérieur ou en extérieur (référence intempérie). Conforme à la norme NF P98351 obligation d'équipement décret 31/08/99 JO 04/09/99. Abords des zones dangereuses (escaliers, trottoirs, quais, feu tricolores, tapis roulants, passerelles...)



MATIERE	Ep. 3,5 mm - 1350 x 400 mm	
PVC SOUPLE	Gris foncé	4300
	Gris clair	4301
	Jaune	4302

